

INSTITUT NATIONAL DE L'AGRICULTURE Retrait de confiance au coordinateur national du Cnes

Rien ne va plus au Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes). Son troisième congrès qui devra avoir lieu fin mars à Alger se tiendra sous haute tension. Preuve en est le retrait de confiance à Ali Boukaroura, coordinateur national du Cnes par la section de l'Institut national d'agriculture (INA) et son refus de participer à ce congrès.

Dans un communiqué de presse signé par S. Goucem, représentant de cette section au sein de cet établissement, les enseignants se disent "toujours fidèles au syndicat Cnes démocratique et revendicatif". Ils ont, selon ce document, signé une pétition pour retirer leur confiance à Ali Boukaroura et au reste du bureau national. "Plus de 110 adhérents sur 135 enseignants de l'INA ont signé cette pétition", est-il souligné dans cette déclaration. Il est ajouté que les enseignants "lui dénie le droit de parler ou de les représenter ainsi que d'être leur interlocuteur auprès des pouvoirs publics".

Aussi, les enseignants après un vote à bulletins secrets ont exprimé "à leur écrasante majorité" leur refus d'aller participer au prochain congrès. Ce dernier est qualifié comme étant "un congrès organisé par Boukaroura et avec des délégués désignés en violation du statut du Cnes pour domestiquer le syndicat et neutraliser sa ligne démocratique et revendicative".

Les enseignants de l'INA demandent le report de la date du congrès et la participation de toutes les sections sans exclusion avec l'annulation des décisions du conseil de discipline, la réunion du conseil national à Alger pour désigner une commission de préparation du troisième congrès et le respect par tous du statut et règlement intérieur du Cnes issus du congrès de Tipasa. Ils appellent, enfin, les pouvoirs publics à ouvrir les négociations avec "leurs vrais représentants" en vue de satisfaire leurs revendications socioprofessionnelles.

M. O.

TIZI-OUZOU Les élections divisent les arouch

Les élections législatives du 17 mai prochain pulvérisent les rangs déjà clairsemés de la CADC. L'indécision, qui a caractérisé la position de cette dernière lors du dernier conclave interwilayas où elle s'est retrouvée quasiment seule parmi les coordinations présentes qui ont opté pour la participation, a jeté le trouble parmi les délégués qui supportent sur l'hésitation des plus influents d'entre eux.

Les membres de la CADC, qui n'ont pas réussi à définir une position consensuelle, ont laissé le libre choix aux affiliés, les opposants aux élections qui se réclament du code de l'honneur et des principes directeurs du "mouvement citoyen" se préparent à affronter sur le terrain les partants accusés d'instrumentaliser le mouvement pour leurs comptes personnels.

L'information rendue publique par Mustapha Mazouzi sur la préparation d'une liste des arouch aux élections fait bondir certains autres délégués de la coordination communale de Tizi-Ouzou qui se déclarent farouchement opposés à toute échéance électorale avant la satisfaction com-



plète de la plate-forme d'El-Kseur. Ces derniers auraient initié une réunion de la coordination locale pour débattre de la question avec leurs collègues favorables à la participation qui ont brillé par leur absence, d'après Yazid Kaci, leur principal animateur. Les présents, une quarantaine, selon la même source, se démarquent des déclarations faites au nom du mouvement et de la coordination de Tizi, et décident d'exclure l'auteur de la déclaration pour avoir enfreint les textes et principes du mouvement.

Cette décision prise en l'absence de l'intéressé et des indécis accentuera, sans aucun doute, la confusion et l'ambiguïté régnant au sein de la CADC plus particulièrement depuis le dernier conclave interwilayas qui a affiché clairement la tendance majoritaire pour les élections. Confronté une fois de plus à ses principes et aux choix conjoncturels, le mouvement citoyen perd, avec la boussouille qui lui servait de guide, sa substance humaine et son potentiel de sympathie. Les engagements de l'Etat vis-à-

vis de la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur n'étant pas concrétisés comme le soulignent les auteurs de la déclaration qui réaffirment, par ailleurs, l'attachement de leur coordination au combat pour la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur, les prochaines élections législatives promettent, à travers les affrontements qui opposeront les partisans et les adversaires de la participation, d'enterrer définitivement le restant du mouvement citoyen et les espoirs qu'il a suscités au sein de la population.

B. T.

ELABORATION DU STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Le SNTÉ installe une commission nationale

Hier, le bureau national du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ) a procédé à l'installation d'une commission nationale en vue d'élaborer un avant-projet de loi relatif au secteur de l'éducation. "Il s'agit d'apporter les dernières retouches à l'avant-projet de loi. Ceci pour le proposer au ministère de l'Education nationale avant le 31 mars", a indiqué le secrétaire général de l'aile de ce syndicat, Mohamed Bennouis. Ce dernier a souligné que quatre rencontres régionales ont été tenues pour arriver à ce résultat. Elles ont été tenues à Tlemcen, Souk-Ahras, Béjaïa et le 8 mars dernier, à Alger. "Nous avons également créé une adresse e-mail pour encourager les enseignants à faire leurs propositions à travers tout le territoire national", a ajouté ce syndicaliste.

Les revendications des travailleurs de ce secteur, selon le secrétaire général de cette aile, sont pra-

tiquement les mêmes à travers le territoire national. "Et nous avons fait en sorte de les faire ressortir dans notre avant-projet de loi pour le secteur de l'éducation", a certifié le conférencier. Il s'agit de l'augmentation du point indiciaire, de reconnaître le logement comme un outil de travail pour les enseignants, de faire bénéficier du droit à la femme à un congé de maternité et à ses heures d'allaitement, de bénéficier de la retraite après 25 ans de service, de donner la primauté aux enseignants du primaire, le palier le plus important, et de généraliser le recrutement avec le diplôme de licence.

"La question du règlement de la question du logement est à nos yeux prioritaire", a ajouté ce syndicaliste.

Ce dernier considère que le statut particulier du secteur de l'éducation est l'opportunité à ne pas rater, car il devrait répondre aux revendica-

tions de toutes les tranches de ce secteur. "L'amélioration des conditions de travail pour la construction d'un système éducatif à la hauteur des ambitions de la société et du développement que connaît le monde ne peut qu'en découler", estime le SNTÉ. Une conférence de presse sera tenue pour rendre public l'avant-projet de loi tel que proposé par ce syndicat. Il faut noter que depuis 2004, ce syndicat traverse une crise organique qui a donné naissance à deux ailes distinctes. Il est à rappeler que le chef du gouvernement avait adressé une note au directeur de la Fonction publique pour ouvrir des consultations avec différentes organisations syndicales afin de discuter des statuts des différents corps professionnels des fonctionnaires. Le gouvernement a fixé le mois de septembre comme dernier délai pour la préparation de ces projets.

M. O.

EDUCATION CIVIQUE DANS LES ECOLES Encore un changement des programmes en perspective

"Les programmes d'éducation civique dispensés actuellement dans les écoles seront bientôt révisés." C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, en marge du séminaire international sur l'éducation civique dans les systèmes éducatifs ouvert hier à Alger. Sans avancer d'échéance pour l'introduction de ces nouveaux programmes et les manuels y afférents, Boubekeur Benbouzid indiquera que les membres de la Commission nationale des programmes sont présents à cette rencontre et devront s'imprégner des exemples arabes réussis en matière de réforme des programmes scolaires d'éducation civique qui seront présentés par les experts jordaniens et égyptiens, notamment en vue d'enrichir l'expérience algérienne. Lors de cette conférence, d'autres experts, marocains, syriens et du Conseil de l'Europe exposeront quant à eux les mécanismes en vigueur dans leurs pays respectifs utilisés dans l'enseignement de l'éducation civique et qui pourraient servir d'exemple à la mise en application de la réforme en Algérie.

Pour le ministre de l'Education nationale, il s'agit de revoir les programmes de toutes les matières véhiculant une dimension d'éducation civique et citoyenne. C'est donc une réforme qui touchera probablement "les cours d'histoire et

d'éducation islamique". "L'objectif étant d'inculquer à nos enfants le respect des valeurs nationales, spirituelles et morales telles que la solidarité, l'entraide, la tolérance et le respect de l'autre", a tenu à souligner Boubekeur Benbouzid.

Tout en reconnaissant quelques insuffisances constatées dans l'enseignement de ces matières à l'école et qui "étaient en partie à l'origine des événements douloureux vécus durant la décennie noire", le ministre précisera au passage que "cette réforme touchera dans un premier temps les paliers du primaire et du moyen, et pourrait être élargie à celui du secondaire". Il est à rappeler que le processus a déjà été engagé avec l'instauration de la levée des couleurs chaque jour au niveau des écoles et qui a vu, selon le premier responsable du secteur, "l'adhésion de 98% des établissements scolaires". Il est à rappeler que ce séminaire qui prendra fin aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la réforme du système éducatif qui consiste à introduire les mutations de la société et s'ouvrir sur le monde en termes de rapport culturels et d'échanges avec les autres nations.

La réforme du système éducatif sera à l'ordre du jour du prochain sommet arabe prévu les 28 et 29 mars courant à Riyad en Arabie saoudite.

Lotfi Mérad